

NATURE [BIODIVERSITÉ]

Les Réserves naturelles nationales, un outil pour protéger la biodiversité

Modestes par leur taille à l'échelle de notre grande région, les RNN (Réserves naturelles nationales) sont de précieux espaces où l'Homme agit pour préserver la nature.

■ Qu'est-ce qu'une Réserve naturelle nationale ?

Une RNN est un outil réglementaire qui a pour but de préserver un espace naturel, sa faune, sa flore, ses eaux, les fonctionnalités de ses écosystèmes et son patrimoine géologique. C'est le statut de protection le plus élevé en France, après celui d'une zone de cœur de Parc national. L'État confie à des organismes la gestion des RNN. Ces structures sont très variées (établissement public, association, syndicat mixte). Ces gestionnaires établissent un plan de gestion pour une période de cinq ans. Les activités humaines y sont réglementées, des inventaires naturalistes et des actions de restauration y sont

conduits. Celles-ci vont de la suppression de drains comme dans les tourbières de la RNN du lac de Remoray à la destruction de digues dans la RNN de l'Île du Girard.

■ **Comment sont-elles créées ?**
Elles voient le jour à l'initiative d'acteurs locaux lorsque la présence d'espèces protégées est

constatée sur un espace naturel. Une consultation et une information des propriétaires sont lancées et un avant-projet est présenté à différentes instances (Conseil scientifique régional et national du patrimoine naturel, etc.). En cas de retours favorables, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement organise une enquête publique avant parution d'un décret ministériel de création. En général, près de dix ans sont nécessaires pour arriver au bout du processus. Actuellement, un projet d'extension pour doubler la superficie de la RNN du Sabot de Frotey est en cours. Il demande une procédure similaire à une création et devrait aboutir très prochainement.

■ **Combien y a-t-il de RNN en Bourgogne-Franche-Comté ?**
La région possède onze RNN dont la superficie représente environ 0,1 % de notre territoire. La plus grande est celle des Ballons comtois, sur 2 300 hectares. Elle

EN SAVOIR PLUS

■ Un site

Le site www.reserves-naturelles.org liste l'ensemble des Réserves de la région avec leurs fiches d'identité respectives.

■ Mini-glossaire

***Endémique** : se dit d'une espèce qui n'existe que dans une seule région du monde.

est presque intégralement forestière et abrite le grand tétras. La plus petite est celle des Grottes de Gravelle, dans le Jura, d'1,3 hectare, fréquentée par de nombreuses espèces de chauves-souris. La plus ancienne RNN de notre région, qui date de 1979, est l'une des premières de France. C'est celle du Bois du parc, dans l'Yonne, qui a permis de sauver une formation de coraux fossiles exceptionnelles et des végétaux méditerranéens comme la Stipe pennée ou le Liseron des monts Cantabriques. La plus récente remonte à 2004, c'est la RNN de Combe Lavaux, dont les falaises accueillent le faucon pèlerin et la biscutelle de Dijon, une plante **endémique*** de notre pays.

Damien Marage, chef du pôle Territoire à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté (Dreal)

Ces classements en Réserve naturelle nationale sont-ils bénéfiques ?

« Par rapport au reste de la région, dans les RNN, on constate un bon état écologique des milieux. De plus, sans l'existence des RNN, certains milieux auraient définitivement disparu de nos paysages. C'est le cas pour la RNN de La Truchère-Ratenelle avec ses dunes de sable uniques dans tout le quart nord-est de la France. Si elle n'avait pas été créée, des lotissements auraient pris la place de la nature, au détriment de ses fonctionnalités et de ses espèces. »

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

CRÉDITS

Coordination :
Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno.
Rédaction : Damien Marage

SAINT-BRISSON (58)

A la découverte de nos forêts

Du 11 au 22 juillet, l'association Bourgogne-Franche-Comté Nature et le Parc naturel régional du Morvan vous invitent à une exposition sur la forêt à la Maison du tourisme du Parc naturel régional du Morvan (S'-Brissson). Répondez à notre quiz pour gagner des lots ! Infos : www.bourgogne-nature.fr